

02-06-2015 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 2 juin 2015, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Langis Joubert et Normand St-Laurent.

Les conseillers Richard Fournier et Réjean Hudon sont absents.

Monsieur le maire et madame la mairesse déclarent la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2015
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) Remerciement – 5^{ième} Salon des mots
6. Invitations
 - a) AGA – Écosite de la Matapédia
 - b) Consultation de plan général d'aménagement forestier (TPI) 2015-2020
 - c) Assemblée générale – URLS
 - d) Séjour exploratoire – Place aux jeunes
 - e) Conférence de presse – Chemin St-Rémi
 - f) Cérémonie Officielle d'adhésion à l'Écoterritoire habité
7. Demandes de don et d'appui
 - a) Le Cercle des Fermières
 - b) Les Loisirs de St-Cléophas
 - c) Les Loisirs de St-Cléophas
 - d) Les Loisirs de St-Cléophas
 - e) Service de garde – L'Enfant Joue
8. Achat d'un téléphone cellulaire
9. Demande de Dave Canuel
10. Compte-rendu chauffage 2014-2015
11. Adhésion à l'Écoterritoire habite de la Matapédia
12. Soumission Abat-poussière
13. Médiaposte - Fournaise
14. Renouvellement d'exploitation d'une gravière
Clément Boulanger
15. Avis de motion – règlement numéro 203 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 163-04
16. Demande à la MRC de la Matapédia – modification de règlement
17. Recommandation à la MRC de la Matapédia
18. Demande d'autorisation - Fabrique de St-Cléophas
19. Travaux routier – CAUREQ
20. Pacte rural – matériel audio
21. Médiaposte - calendrier Écosite
22. Écosite de la Matapédia – achat de matériel
23. Demande de soumission – tracteur
24. Chauffage bureau municipal
25. Arpenter – rangs
26. Travaux borne fontaine et purge
27. Suivi de dossiers
28. Divers: a) b) c) d)
29. Questions de l'assemblée
30. Levée de la réunion

Au point 6c de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population que l'URLS du Bas-Saint-Laurent fera leur assemblée générale, mercredi le 10 juin prochain à Rimouski. Aucun membre du conseil ne représentera la municipalité.

Au point 6d de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population que Place aux jeunes les invite à un 5 à 7 qui aura lieu le 5 juin prochain à Amqui afin d'aller discuter avec les participants du séjour exploratoire des jeunes de 18 à 35 ans qui entendent de s'établir au Bas-Saint-Laurent. Aucun membre du conseil ne représentera la municipalité.

119-15 Conférence de presse – Chemin de Saint-Rémi

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Jean-Paul Bélanger, maire et Langis Joubert, conseiller, à représenter la municipalité à la conférence de presse de la marche inaugurale du Chemin de Saint-Rémi qui aura lieu à Sainte-Florence, samedi le 4 juillet prochain. La municipalité remboursera le frais de déplacement.

120-15 Cérémonie officielle d'adhésion à l'Écoterritoire habité

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil mandate Jean-Paul Bélanger, maire et Langis Joubert, conseiller, à représenter la municipalité à la cérémonie officielle d'adhésion à l'Écoterritoire habité qui aura lieu à Val-D'Irène jeudi le 11 juin prochain sous forme de 5 à 7. La municipalité paiera le coût de participation de 20\$/personne et remboursera le frais de déplacement.

121-15 Le Cercle de Fermières

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de commanditer l'impression couleur de 200 napperons pour le souper du Cercle de Fermières qui aura lieu lors de l'inauguration du musée le 27 juin prochain.

122-15 Les Loisirs de St-Cléophas

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de faire un don de 600\$ au Comité des Loisirs afin de les aider à payer une partie des activités et des accessoires pour le terrain de jeux 2015. Un bilan des activités devra être déposé au conseil à la fin du terrain de jeux.

123-15 Les Loisirs de St-Cléophas

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de faire creuser un trou afin d'installer un panier de basket pour les Loisirs de St-Cléophas.

124-15 Les Loisirs de St-Cléophas

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte que Les Loisirs de St-Cléophas

- installe un gazébo à la place du jeu de cheval;
- enlève une porte de la clôture afin que les poussettes puissent entrer dans l'aire de jeu.

C'est la municipalité qui enlèvera le jeu de cheval afin que les Loisirs puissent y installer le gazébo.

Au point 7e de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que le Services de garde l'Enfant Joue qui ouvrira à Sayabec demande un don afin d'installer une clôture. Le conseil refuse la demande.

125-15 Achat d'un cellulaire

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jessy Boulanger à faire le nécessaire afin d'avoir un nouveau cellulaire ainsi que le matériel nécessaire (booster) qui ira dans sa voiture pour avoir plus de réseau.

126-15 Demande de Dave Canuel

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité accepte que M. Dave Canuel circule sur le terrain municipal pour sortir son bois. Par contre, il devra le faire lorsque le chemin sera sec et si le chemin est brisé et faudra que M. Canuel le remettre en bon état.

Au point 10 de l'ordre du jour, je dépose le compte-rendu des coûts de chauffage pour l'année 2014-2015 telle que demandée par la population.

<i>Chauffage (honoraire)</i>	<i>7 249.80</i>
<i>Bois (incluant le transport)</i>	<i>11 507.28</i>
<i>Réparation</i>	<i>1 311.17</i>
<i>Débitable (incluant le nettoyage du terrain et de la bâtisse)</i>	<i>1 552.20</i>
<i>Remplir convoyeur et cendres</i>	<i>5 962.57</i>
<i>Total</i>	<i>27 583.02</i>

La saison a débutée le 25 octobre 2014 pour se terminer le 15 mai dernier, ce qui donne 30 semaines de chauffage.

127-15 Adhésion à l'Écoterritoire habité de la Matapédia

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matapédia et ses partenaires ont élaboré un projet de développement durable de la collectivité, à savoir *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*;

CONSIDÉRANT QUE *l'Écoterritoire habité* mise sur le développement durable pour orienter l'avenir de La Matapédia dans le cadre d'une démarche de planification multisectorielle, concertée et partagée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cléophas peut contribuer significativement à la réalisation de *l'Écoterritoire habité* dans la mesure de ses mandats et responsabilités.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roland St-Pierre, appuyée par Langis Joubert, et résolu que la Municipalité de Saint-Cléophas:

1. Adhère à *l'Écoterritoire habité de La Matapédia* et que, en ce sens, elle désigne Jean-Paul Bélanger, maire, à titre de signataire du Contrat d'adhésion à *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*;
2. Joigne ses efforts à ceux des autres organisations du territoire et à la population afin de relever solidairement les défis de la revitalisation de notre milieu;
3. Intègre la vision, les principes et les enjeux de *l'Écoterritoire habité de La Matapédia* à même ses documents de planification;
4. Identifie et mette en œuvre des actions et des projets en cohérence avec la vision, les principes et les enjeux de *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*.

128-15 Soumission abat-poussière

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse, soit celle de SEBCI au coût de 0.4223\$/litre plus taxes pour l'achat et la pose de 18 000 litres d'abat-poussière liquide à poser sur une longueur de ± 5 kilomètres. La pose de l'abat-poussière devra se faire entre le 22 et 26 juin prochain, selon la température.

129-15

Médiaposte - Fournaise

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité qu'un médiaposte soit envoyé à chaque adresse civique afin que les personnes intéressées à remplir le convoyeur et déménager la cendre puissent déposer leur soumission. La date limite pour recevoir les soumissions est le 2 juillet prochain. La durée de la saison de chauffage est du 15 octobre 2015 au 15 mai 2016 et le soumissionnaire devra faire un prix forfaitaire. Cependant, un prix horaire doit être inscrit au cas où il y aurait du chauffage hors saison.

130-15

Renouvellement d'exploitation d'une gravière

Clément Boulanger

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas approuve le projet de monsieur Clément Boulanger d'utiliser à des fins autres que l'agriculture, soit pour extraire du gravier le lot 4 347 500.

131-15

Avis de motion - Règlement numéro 203

modifiant le règlement des permis et certificats numéro 163-04

Avis de motion est donné par Roland St-Pierre, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté le règlement numéro 203 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 163-04 en révisant la liste des documents à fournir dans le cadre d'une demande de permis assujetti aux articles 11 à 30 du *règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection* entrés en vigueur le 2 mars dernier afin d'en assurer la concordance ainsi qu'en augmentant la durée de validité d'un tel permis de 6 mois à 24 mois.

132-15

Demande à la MRC de la Matapédia - modification de règlement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'implantation d'un bâtiment accessoire sur un lot où il n'y a pas de bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande a été refusée étant donné que le règlement de zonage municipal ne le permet pas;

CONSIDÉRANT QU'il est probable qu'il y est d'autre demande comme celle-ci sur le territoire de la municipalité dans le futur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à la MRC de La Matapédia s'il est possible de modifier le règlement afin d'avoir l'autorisation de disposer des bâtiments accessoires sur un terrain où il n'y a pas de résidence principale.

133-15

Recommandation à la MRC de la Matapédia

CONSIDÉRANT QUE la gestion foncière et forestière des lots intramunicipaux relève de la responsabilité de la MRC de La Matapédia;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut recommander à la MRC l'intervenant qu'elle priorise sur les terres publiques intramunicipales de son territoire;

CONSIDÉRANT le climat d'incertitude qui sévit actuellement dans le monde forestier tant au niveau des budgets disponibles pour la saison 2015 que de la mise en marché éventuelle des bois qui seront récoltés sur les TPI en 2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite assurer autant que possible une stabilité pour les travailleurs forestiers qui œuvraient historiquement sur ces lots;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas:

- Recommande pour la saison 2015 à la MRC de La Matapédia de retenir la Société D'Exploitation des Ressources de la Métis Inc. (SER de la Métis) pour agir à titre d'exécutant des travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales de la municipalité;
- Demande à être consultée préalablement à la réalisation de tous les travaux de coupe totale de bois sur son territoire afin d'émettre à la MRC son avis sur les travaux projetés.

134-15 Demande d'autorisation – Fabrique de St-Cléophas

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas accepte la demande et autorise la Fabrique de St-Cléophas afin qu'elle puisse installer des haut-parleurs pour avoir le son des cloches lors de différentes cérémonies.

Au point 19 de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le CAUREQ demande de leur transmettre un résumé des travaux routiers lorsque cela peut compromettre ou empêcher la circulation des véhicules d'urgence.

135-15 Pacte rural – matériel audio

Considérant que le Comité de l'avenir a fait une demande au pacte rural pour l'acquisition de matériel audio qui servira aux activités futurs;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas accepte de verser un montant de 1 500\$ en mise de fond.

136-15 Médiaposte – calendrier Écosite

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que le conseil mandate la directrice générale à envoyer un médiaposte à chaque adresse civique de l'horaire de l'Écosite de Sayabec pour l'année 2015.

137-15 Écosite de la Matapédia – achat de matériel

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs mois, la population demande à la municipalité la raison pour laquelle il n'est plus autorisé d'acheter du matériel récupérable à l'Écosite de Sayabec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge qu'il est primordial de répondre à ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en accord avec la population et qu'elle se demande également pourquoi le service n'est plus disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas:

- Demande à l'Écosite de La Matapédia pourquoi les citoyens ne peuvent plus acheter de matériel récupérable comme avant à l'Écosite de Sayabec;
- Demande l'appui aux municipalités du secteur ouest afin que le service soit de nouveau disponible.

Le point 23 de l'ordre du jour, qui concerne la demande de soumission pour l'achat d'un tracteur est annulé puisque le conseiller Langis Joubert qui a proposé la résolution n'a aucun conseiller présent pour l'appuyer (Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre et Normand St-Laurent).

138-15 Chauffage bureau municipal

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil mandate et autorise Roland St-Pierre à prendre information pour un système de chauffage qui serait adéquat à installer dans le bureau municipal.

Le conseil fait tirer un billet du camp musical dans les personnes présentes à la réunion et c'est madame Dominique Perreault qui est la chanceuse.

147-15

AGA - Écosite

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que suite aux questionnements des personnes présentes à la réunion, le conseil municipal mandate et autorise Langis Joubert à représenter la municipalité à l'AGA de l'Écosite de la Matapédia qui aura lieu le 16 juin prochain.

148-15

Demande d'info et travaux terrain de jeu

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à prendre information concernant le jeu de cheval qu'il y a dans le terrain de jeu. Suite aux informations reçues, le cheval sera enlevé pour laisser la place à un gazébo qui sera installé par Les Loisirs.

149-15

Demande d'appui - Écosite

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs mois, la population demande à la municipalité la raison pour laquelle il n'est plus autorisé d'acheter du matériel récupérable à l'Écosite de Sayabec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge qu'il est primordial de répondre à ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en accord avec la population et qu'elle se demande également pourquoi le service n'est plus disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas:

- Demande à l'Écosite de La Matapédia pourquoi les citoyens ne peuvent plus acheter de matériel récupérable comme avant à l'Écosite de Sayabec;
- Demande l'appui de Monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia afin que le service soit de nouveau disponible.

150-15

Demande au ministère des Transports

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports si la continuité des travaux d'asphalte sur la route collectrice St-Cléophas/Sayabec est prévu en 2015.

151-15

Levée de la séance

Proposé par Gilbert Gauvin que la séance soit levée à vingt-et-un heures quarante minutes (21h40).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.